

Le français *risque* et l'arabe رزق *rizq*

Omar BENCHEIKH¹

Le premier à avoir hasardé, à ma connaissance, un rapprochement entre le fr. *risque* et l'ar. رزق *rizq*², fut Marcel Devic, 194, dont le point de vue eut l'approbation de G. Paris, Scheludco et F. Kluge, cf. Coromines, *DCECH*, v, 16. Il donne à ce mot les correspondants suivants : esp. *riesgo*, port. *risco*, it. *rischio*, *risico*, b.lat. *risicus*, *risigus*. Et l'on pourrait ajouter : all. *risiko*, angl. *risk*, gr. *ρῑζικόν*, cat. *risc*, etc. Notons que, dans toutes ces langues, le son du mot rappelle celui que produit la prononciation des radicales arabes R,Z,Q dont est tiré le substantif *rizq*. Les dictionnaires de la langue française voient dans *risque* un emprunt à l'italien et datent sa première attestation en 1577. Le mot a deux sens, l'un général : « danger éventuel, plus ou moins prévisible, inhérent à une situation ou à une activité », l'autre juridique : « éventualité d'un événement futur, incertain ou d'un terme indéterminé, ne dépendant pas exclusivement de la volonté des parties et pouvant causer la perte d'un objet ou tout autre dommage », *TLFi*, s.v.. S'agissant du mot *rischio* dont est issu *risque*, on relèvera qu'en italien, il est attesté dès 1263 avec le sens de « possibilità de conseguenze dannose o negative a seguito de circostanze non sempre prevedibili », *DELI*, s.v.

ÉTYMOLOGIE DU FR. *RISQUE* : ÉTAT DE LA QUESTION

Si l'origine italienne du mot français ne fait pas de doute et est acceptée par tous ceux qui ont abordé la question, l'origine de l'a.it. *risco*, et du contemporain *rischio* elle-même ainsi que celle des autres mots des différentes langues européennes, ne fait pas l'unanimité chez les lexicographes et présente bien des zones d'ombre. Les dictionnaires présentent deux étymologies, l'une latine (populaire, médiévale et classique) et l'autre grecque.

¹ Omar Bencheikh est à cette date, 2002, Ingénieur CNRS, Lyon.

² Voir « Remarques & compléments » dans ce volume, 123-124 [Ndlr].

L'origine latine, la plus répandue, est pratiquement retenue par tous les dictionnaires. Elle est ainsi résumée par *Le Robert* : « Risque n. m. est emprunté (1557) à l'ancien italien *risco* (aujourd'hui plus souvent *rischio*), qui représente le bas latin *risicus* ou *riscus* dans un texte de 1359 cité par Du Cange. Certains rapprochent ce mot du latin *resecare* "enlever en coupant", par l'intermédiaire d'un latin populaire **resecum* "ce qui coupe" et, de là, "écueil", puis "risque que court une marchandise en mer". Bien que ce développement sémantique soit partiellement corroboré par l'esp. *riesgo* "rocher découpé", d'où "écueil", et que le mot latin médiéval corresponde bien à l'idée d'un danger encouru en mer par une marchandise. P. Guiraud estime qu'"il n'y a pas le moindre commencement de preuve à ce roman nautique" ; selon lui, le mot viendrait d'un terme roman de type **rixicare*, élargissement du latin classique *rixare* "se quereller", de *rixa* (> rixe) par un développement menant des valeurs de "combat" et de "résistance" à celle de "danger" », *DHLF*, 3260.

On rejettera aisément « le roman nautique » raillé par Guiraud. Cependant, en ce qui concerne la provenance du rom. **rixicare* d'où sont nés *rixare* et *rixa*, l'hypothèse présentée est séduisante puisqu'elle aboutit à *riesgo* « danger », sens autour duquel se seraient formées les expressions « rocher escarpé » (esp. *peñasco escarpado*) et « écueil » (esp. *escollo*), représentant chacun un « péril » parmi tant d'autres éventuels. Elle demeure toutefois peu convaincante parce qu'elle n'est illustrée par aucune citation probante. L'origine grecque est exposée et discutée par Coromines et Pascual, *DCECH*, v, 15, pour être finalement rejetée pour des raisons phonétiques telles qu'on ne peut considérer les formes castillanes, occitanes et autres formes italiennes comme dérivées du grec moderne *ρίζκόν* « destin, fortune, péril », XII^e s., et parce que le mot lui-même pourrait bien se révéler un romanisme antérieur. La seule perspective qui reste debout est donc celle de l'origine latine, laquelle n'apporte pourtant pas de réponse satisfaisante sur l'origine du mot *risque* et son évolution sémantique.

Compte tenu, d'une part, des longs et étroits contacts entre la langue arabe d'al-Andalus, dans tous ses registres, et les langues ibériques romanes, notamment le castillan, le portugais, le catalan, le valencien, etc., et, d'autre part, le prestige dont jouissait l'arabe auprès des habitants de la péninsule et son rayonnement dans toute l'Europe,

on s'attendait à voir la piste arabe empruntée en priorité pour rechercher l'origine de ce mot. D'autant que toutes les formes romanes présentent des similitudes et des correspondances frappantes avec la forme arabe. Mais Coromines et Pascual n'ont accordé que peu de place à la piste arabe déjà prospectée par Devic dans leur importante étude sur l'étymologie de *riesgo*, seulement une douzaine de lignes sur six pages, *DCECH*, v, 13-18.

THÈSE DE MARCEL DEVIC

Après avoir indiqué les équivalents espagnol, portugais, italien et latin médiéval du fr. *risque*, « parce qu'ils s'accordent très bien avec l'arabe *rizq* », Devic, 59, donne quelques sens de ce mot. L'un est relevé dans les dictionnaires : « “une portion, toute chose qui vous est donnée (par Dieu) et dont vous tirez profit ; tout ce qui est nécessaire pour vivre” ; plus tard, “la solde des soldats, les attributions en nature aux officiers”³, ce que nous nommons aujourd'hui *rations*. حسن الرزق *ar-rizq al-ḥaṣan* le bon risq, ce sont les biens inattendus, qui arrivent hors de toute prévision et de tout effort ; nous dirions *les bonnes chances* ; “don fortuit” ; “bonne chance” [...]. Le qualificatif مرزوق pourrait presque se rendre par notre expression *chançard* », 59. Devic donne aussi trois mots espagnols munis de l'article arabe parmi lesquels *arrisco* dont le sens est identique à celui de *risco* et de *riesgo*, et *arriscador* « celui qui ramasse les olives qui tombent c'est-à-dire un homme pauvre qui recueille le fruit tombé comme un *risq* “un don fortuit de la providence” ». Il rappelle enfin le sens du port. *risco* et de l'esp. *riesgo* qui signifient également « *hasard* ».

Coromines et Pascual avancent deux arguments pour fonder leur rejet de cette thèse : des difficultés phonétiques, les mêmes que celles qui s'opposent à l'étymologie grecque et une invraisemblance sémantique à partir du cas rare du *albur favorable* « hasard favorable ». Ces deux difficultés sont toutefois aplanies de nos jours grâce aux travaux de Corriente sur l'arabe andalou. Voici ce qu'il écrit sur notre sujet : « *Riesgo* : merece más consideración la etimología basada en el árabe

³ Voyez SYLVESTRE DE SACY, Antoine-Isaac, *Chrestomathie arabe*, Paris : Impr. impériale, 1806, I, 237 [note M. Devic].

/rizq/, fonéticamente porque la /i/ en sílaba cerrada daba a menudo /e/ (cf. *A Grammatical Sketch of a Spanish Dialect Bundle*, Madrid, 1977, 1.2.2.) esta voz significa cuanto depara la Providencia, que puede ser bueno o malo para el musulmán ortodoxo, por lo que ha podido derivar a la acepción de ‘albur’, que se refleja claramente en *VA* ‘a ojo *ba rriçq*’ »⁴, Corriente, *Ap.*, 147-148. Il est vrai aussi que la maigreur de la documentation avancée par Devic pour appuyer son point de vue a pu influencer le jugement de Coromines et Pascual. J’apporte sur ce point quelques éléments supplémentaires en formant le vœu qu’ils trouveront gré auprès des étymologistes et contribueront à donner du crédit à l’origine arabe.

ÉLÉMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Il y a une douzaine d’années déjà, Mikel de Epalza m’a précédé dans cette voie en traçant le processus d’évolution sémantique du mot *rizq* dans le texte coranique⁵. En arabe classique, la notion de base de la racine *RZQ est : « subsistance, portion, profit qui échoit à quelqu’un sans qu’il y soit attendu. Ils lui sont accordés par l’effet de la grâce de Dieu », cf. Kazimirski, I, 855. C’est un don divin, visible comme les provisions et autres choses nécessaires à la vie du corps, ou invisibles dans le cœur et dans l’âme comme les connaissances et les sciences, cf. *Lisān*, s.v. C’est une « part fortuite » que l’homme espère de son Créateur. La racine *RZQ contient donc implicitement la notion d’inconnu, i.e. de « hasard » mais de « hasard favorable ». Le verbe exprime plus nettement cette dernière notion. Il se trouve souvent employé dans des phrases où le complément d’objet est une chose favorable ou espérée, par ex. : ولد *walad*, « enfant », خير *hayr*, « bien », نعمة *nīma*, « bienfait », بخت *baht*, « chance », etc.

En dialectal, tant oriental qu’occidental, toutes les acceptions de l’arabe classique existent mais on note une tendance des emplois dans lesquels la notion de matérialité le cède graduellement à celle d’abstraction, sans se départir cependant du sens de « favorable ». Le

⁴ *VA* = ALCALÁ, Pedro (de), *Vocabulista aravigo*, 256/17, éd. de Lagarde, 77, éd Corriente. On notera que l’ar. رزق *rizq* est aujourd’hui l’étymologie retenue par la *Real academia española*, cf. *DLE*, s.v. « riesgo »).

⁵ EPALZA, Mikel (de), « Nota sobre la etimología árabe-islámica de “riesgo” », *Sharq al-Andalus* n° 6, 185-192.

mot رزق *rizq* y prend de plus en plus le sens de « fortune », « chance »⁶, p.ex. [mʕa r-rzəq] « il a de la chance, tout lui réussit », Colin, *Dic.*, III, 622 ; مرزوق *marzūq* « fortuné, chanceux, qui porte fortune », Beaussier, 394⁷ ; *marzāg* « favorisé (matériellement) par la fortune », Boris⁸.

C'est en arabe andalou qu'on relève des évolutions significatives dans l'emploi de la racine *RZQ. Apparaissent ainsi des adverbes inconnus du classique comme « bi rizq *fertilmente* » i.e. « avec profit », Alcalá, 256/17, 77, ainsi qu'une nouvelle acception : la notion de « chance, fortune » le cède en effet à celle de « non quantifiable, non mesurable avec exactitude » autrement dit « aléatoire », p.ex. « ba rriçq *a ojo* », i.e. « au jugé »⁹, Alcalá, 110/15, 77. C'est sans doute de cette locution que dérive l'esp. *barriscar*¹⁰ « vendre ou acheter au jugé, sans peser ni mesurer », Corriente, *Nap.*, 12. Il est probable que le verbe espagnol *arriscar* « hasarder, mettre en risque, en danger », Oudin, 100, ainsi que les dér. *arriscadamente*, *arriscado*, *arriscamiento* proviennent du substantif arabe رزق *rizq*. L'acception de « risque » et de « péril » que reflètent ces expressions était sans doute suffisamment répandue dans l'arabe parlé andalou pour pouvoir être largement empruntée par les langues romanes, à commencer par le castillan. Malgré le peu d'écrits à notre disposition en dialectal, nous avons par bonheur pu relever deux passages dans les textes mozarabes de Tolède¹¹ où le mot *rizq* a toutes les chances d'avoir la valeur de « risque ».

⁶ Ce sens existe aussi en arabe classique : cf. Ibn Manẓūr : رجل رزوق = رجل مجدود *raġul maġdūd* = *raġul marzūq* « un homme chanceux », *Lisān*, 1636-1637.

⁷ Voir également MARÇAIS, William & GUIGA, Abderrahmān, *Textes arabes de Takroûna*, Paris : Geuthner, 1925, 1492.

⁸ BORIS, Gilbert, *Lexique du parler arabe des Marazig*, Paris : C. Klincksieck, 1958, 210.

⁹ L'expression arabe met à l'esprit une formule française familière « au petit bonheur la chance ». Il est intéressant de rapprocher l'esp. « a ojo », litt. « à l'oeil » de l'ar. تَقْوِيمُهُ بِلَعِينِ *taqwīmuḥu bi-l-ʿayn* « son estimation à l'oeil », familièrement : « à vue d'oeil », cf. AL-JAZĪRĪ, *Al-Maqṣad al-maḥmūd fī talḥiṣ al-ʿuqūd*, ed. Ascensión Ferreras, Madrid, 1998, 484.

¹⁰ Verbe composé de la prép. ar. *bi-* « avec » et du suff. verbal roman *-ar*.

¹¹ GONZÁLEZ PALENCIA, Angel, *Los Mozárabes de Toledo en los siglos XII-XIII*. Volumen preli-minar : estudio e índices (1930), I et II (1926), III (1928).

Dans le contrat d'affermage (*arriendo*) n° 910, III, 186-87, du mois de juin de l'année 1217, on relève le passage suivant :

وأما سائر الحوايج [الجوايج : lire] كلها على أي نوع كانت فقد التزمها
منهم لرزقهما وقسمهما لهما ولسعهما.

*wa-‘ammā sā’ir al-ḥawā’iğ [lire : al-ğawa’ih] kullihā ‘alā ayy naw‘
kānat faqad iltazamāhā minhum li-rizqihimā wa-qasmihimā lahumā
wa-li-sa‘dihimā.*

« Quant aux calamités, quelles qu’elles soient, ils s’y sont engagées.
Elles sont à leur risque et péril. C’est leur lot »¹².

Dans le contrat (*compraventa*) n° 1.159 (vol. preliminar, 371) du mois de décembre de l’année 1221, on relève aussi ce passage :

وعلى رزق المبتاع المذكور وسعده إذ لم يلزم له البايع درك في المبيع

*wa-‘alā rizq al-mubtā‘ al-maḍkūr wa sa‘dihu id lam yulzim lahu al-bā’i‘
darak fi-l-mabī‘*

« au risque et à la chance de l’acheteur, attendu que le susdit vendeur
ne s’est pas engagé à l’éviction dans le bien vendu ».

Dans ces deux passages, le mot رزق *rizq* signifie probablement « lot, part heureuse ou malheureuse qui échoit à quelqu’un ». Il appartient au domaine juridique et semble avoir pour synonymes les mots سعد *sa‘d* et قسم *qasm*. Les trois mots appartenant à un même champ sémantique, il n’est pas étonnant de les voir parfois, comme dans la première citation, accolés pour souligner et mettre en lumière davantage le fait juridique en question. La date des deux contrats se révèle d’une importance capitale, puisqu’elle porte la preuve et l’attestation que le mot arabe رزق *rizq* était en usage à Tolède et probablement dans d’autres contrées d’al-Andalus au XIII^e siècle ainsi qu’à une date antérieure. Et ce, dans le sens juridique de « risque », « péril ». C’est précisément à ce siècle-là, rappelons-le, que les dictionnaires citent les premières attestations de l’esp. *riesgo* et les premières attestations de l’it. *risco* dans un sens identique à celui que possède le mot en arabe andalou. ■

¹² Voir ici également « Remarques & compléments » dans ce volume, 123 [NdIrl].

Remarques & Compléments aux *Bulletins* N° 1 à 4

Sur le *Bulletin* n° 1

* **risque** (Complément à l'article d'Omar BENCHEIKH, « *Risque* et l'arabe رزق *rizq* », 19-24) :

1. Les dictionnaires arabes considèrent que رزق *rizq* possède comme sens premier « quelque chose dont on tire profit, ou dont on tient avantage » et, dans un second temps seulement, « les moyens de subsistance que Dieu procure aux hommes ou aux animaux », cf. Lane, 1076-1077. Le terme renvoie à une racine trilittère qui lui donne un aspect tout à fait arabe, et il possède d'ailleurs plusieurs formes verbales, notamment la VIII : ارتزق *irtazaqa*, et la X : استرزق *istarzaqa*, ainsi que de multiples dérivations de la première forme, telles رازق *rāziq*, رزاق *razzāq* et مرزوق *marzūq*, etc. C'est probablement la raison pour laquelle Al-Ġawālīqī l'ignore dans son *Mu'arrab*.

Il y a pourtant forte chance qu'il s'agisse d'un emprunt au pahl. <rwlyk> *rōzīk*, « pain quotidien, moyen de subsistance », *CPD*, s.v., comme le propose Jeffery, 142-143 ; Tazi, 42. La même forme se rencontre d'ailleurs dans l'arm. րօշիկ *rožik*, ap. Jeffery, *ibid*. Le mot est formé sur <rwlyz> *roz*, « jour », *CPD*, s.v., d'où le pers. روز *roz*, « jour, journée, soleil », Steingass, 592, lié à l'a.pers. *raoča*, « lumière », Bartholomae, 1489, lequel correspond au skr. रुच् *ruc*, « éclat, lumière », Huet, *SHD*, s.v.¹ ; cf. gr. *λευκος*, lat. *lux*, *lumen* ; it. *luce*, esp. *luz*, all. *Licht*, angl. *light*, fr. *lumière*, etc., cf. Grandsaignes, s.v. « leuk- », *DCLE*², 108-109. Littéralement, le pahl. *rōzīk* a pour

¹ HUET, Gérard, *Sanskrit Heritage Dictionary*, <<http://sanskrit.inria.fr/intro.html>> (= Huet, *SHD*), est version anglaise digitalisée formée sur le *Dictionnaire Français de l'Héritage Sanskrit*, 1994-, <<http://sanskrit.inria.fr/Dico.pdf>> (Huet, *DFH*).

² GRANDSAIGNES D'HAUTERIVE, Robert, *Dictionnaire des racines des langues européennes*, Paris : Larousse, 1994 (1^{ère} éd. 1948) (= *DRLE*).

sens premier « quotidien » avant de devenir « la ration quotidienne ».

On constate par conséquent que, tant du point sémantique que morphologique et phonologique, l'origine du terme tient parfaitement à l'intérieur même des langues indo-iraniennes.

Jeffery, *ibid.*, voit dans le syriaque une voie de passage entre le pahlavi et l'arabe. Sans que l'on puisse être certain de cet intermédiaire, une chose est sûre toutefois : le mot existe bel et bien dans les langues araméennes. Ainsi le syr. ܠܚܝܩܐ *roziqā*, « ration quotidienne », que Payne Smith, 3848, met en rapport non avec l'ar. رزق *rizq* mais avec le pers. رزق *razq* ; et le mand. ܠܪܝܩܐ *rziqa*, que Drover, 432, considère de façon plus vraisemblable plus comme un emprunt au pahl. *rōzīk* : de fait, il est clair que la forme même des termes araméens est plus proche du pahlavi que de l'arabe.

En tout état de cause, le fait d'établir pour l'ar. رزق *rizq* une origine persane oblige à inverser l'ordre des dérivations sémantiques reconnues en langue arabe. Et d'ailleurs le sens premier du pers. رزق *razq* est « octroi de ce qui est nécessaire pour permettre la vie », Steingass, 574, et cela malgré l'influence sémantique de l'emprunt arabe رزق *rizq* sur le terme persan originel à l'époque islamique.

2. Michel Nicolas nous signale que la lecture الحوايج *al-ḥawā'ig*, que Omar Bencheikh a voulu voir comme fautive, pourrait pourtant très bien se concevoir. Selon lui, elle semble particulièrement convenir au contexte puisque l'on aurait dans ce cas : « Quant à l'ensemble des biens matériels [الحوايج *al-ḥawā'ig*] de quelque sorte qu'ils fussent, les deux personnes les obtinrent d'eux : ils [ces biens] devinrent leur propriété, leur lot, et elles s'en réjouirent ». (R. L.)